

OPC/compartiment/ISIN BELFIUS EQUITIES, Sicav de droit belge
Numéro d'entreprise 0444.229.910
Adresse Place Rogier 11, 1210 Bruxelles

Gestionnaire Belfius Investment Partners

Type de communication Publications urgentes par ex. des événements et circonstances spéciaux
Date de communication 2020-04-06

BELFIUS EQUITIES, Sicav de droit belge - Numéro d'entreprise 0444.229.910 - O.P.C.V.M., Place Rogier 11, 120 Bruxelles

AVIS

Les investisseurs du compartiment Global Property Funds sont informés des modifications de prospectus/informations clés pour l'investisseur suivantes :

- Changement de politique de placement.

L'univers géographique d'investissement passe d'un univers « Mondial » vers un univers « Européen* » et les investissements seront réalisés en lignes directes. En conséquence des investissements en ligne directe, le calcul de la valeur nette d'inventaire (vni) et les modalités de souscription des parts, de rachat des parts et de conversion entre types de parts sont modifiés.

** Le caractère européen fait ici référence aux Etats membres de l'Union Européenne, à la Suisse, à la Norvège et/ou au Royaume-Uni.*

- Changement de dénomination en « Immo ».
- Changement de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement:
 - o Classes C et L : Max. 1,50% au lieu de Max. 1,00%,
 - o Classe R2 : Max. 0,30% au lieu de Max. 0,20%.
- Changement de la rémunération de l'administration :
 - o Classes C, L et R2 : Max. 0,12% au lieu de Max. 0,115%,
- Fin de la sous-délégation par l'investment manager de la gestion financière journalière du portefeuille d'investissement et/ou de la gestion des ordres à Candriam Luxembourg.
- Mise à jour du niveau de certains risques : les risques de concentration, liquidité, produits dérivés et contrepartie augmentent de 1.

Les modifications entreront en vigueur le 09/04/2020 (date vni).

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion entre types de parts seront suspendues à partir 6/04/2020, 16h00, jusqu'au 8/04/2020, 16h00. Le calcul de la vni est également suspendu, soit les vni datées 7/04/2020 et 8/04/2020.

Cette suspension s'explique par le fait que le compartiment, actuellement investi en part d'organismes de placement collectifs (OPC) devra, à partir du 9/04/2020 (date vni), être investi en ligne directe. Pour ce faire, les OPC sous-jacents devront être vendus à partir du 6/04/2020. Par conséquent, les demandes reçues à partir du 6/04/2020, 16h00, seront traitées à la valeur nette d'inventaire datée 9/04/2020.

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des projets de prospectus/informations clés pour l'investisseur.

Les investisseurs qui n'acceptent pas les modifications peuvent, durant un délai d'un mois à dater de cette publication, demander le remboursement de leurs actions, sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des

pays où les actions sont vendues).

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement (en néerlandais et en français) au siège social de la sicav, de l'établissement chargé du service financier en Belgique et de ses agences (Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles), ainsi que sur les sites internet www.belfiusip.be et www.belfius.be.

Le conseil d'administration de la sicav.